

CERTIFICATION

COMPTES DURABLES

DÉCLARATION DE CERTIFICATION POUR 2025

À BANQUE VDK



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. Dans ce cadre, Forum Ethibel développe des produits et des services qui incitent à un comportement transparent et durable sur les marchés financiers.

Un certificat établi par Forum Ethibel garantit que ses clients se conforment aux règles qu'ils se sont imposés. C'est aussi un outil de communication vis-à-vis des parties prenantes.

Le certificat Forum Ethibel évalue les valeurs de la banque vdk pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences de qualité, favorisant un impact positif sur l'environnement et la société.

CONCLUSION

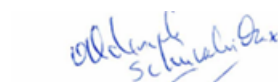
Après une analyse approfondie des processus internes et des documents de la banque vdk, ainsi qu'un échantillonnage des crédits et des obligations, Forum Ethibel confirme que tous les engagements et conditions des comptes vdk durables ont été remplis pour 2025. Les comptes répondent au caractère éthique et durable du vdk.

Bruxelles, 28 avril 2026

Forum Ethibel asbl



Kenny Frederickx
Directeur général



Alderik Scheirlinckx
Agent de recherche

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2025

À tous les acteurs concernés par les comptes durables de la banque vdk S.A.,
Au public,

Forum Ethibel asbl a été désigné par la banque vdk S.A. pour certifier de manière indépendante le réinvestissement socio-éthique des comptes vdk durables. Les comptes vdk durables sont :

- Le Compte d'épargne ÉpargnePlus
- Le Compte d'épargne Rythme
- Le Compte d'épargne intérêt
- Le Compte d'épargne You Count
- Le Compte à court terme
- Le Compte à terme
- Le Compte d'épargne E&O
- Le Compte d'épargne ÉpargnePlus E&O
- Le Compte d'épargne32 E&O
- Le bon de caisse
- Les certificats de dépôts E&O

La banque vdk S.A. ("vdk") est une banque belge dont les principales activités sont les crédits et les services d'investissement. Depuis sa création en 1926, la banque s'est concentrée sur une activité bancaire éthique et durable.

I. DESCRIPTION DES COMPTES

Les comptes durables de vdk prévoient de réinvestir leur dépôt moyen d'épargne intégral d'une manière transparente et socio-éthique. Le dépôt d'épargne complet est calculé en fonction de la somme des volumes d'épargne pour tous les comptes à la fin de chaque mois et est réinvesti dans des crédits professionnels, des crédits hypothécaires et des obligations.

Les crédits professionnels doivent appartenir à l'une des catégories suivantes :

- (1) *Organisations, entreprises et projets qui contribuent au progrès social en renforçant ou en défendant les droits de l'homme et du travail, en fournissant des services sociaux, en œuvrant pour l'inclusion sociale et en œuvrant en faveur de la justice internationale. Il s'agit en particulier :*
 - d'organisations de défense des droits humains
 - de mouvements pour la paix
 - de syndicats

- du logement social et logement abordable
- de l'enseignement (institutions et initiatives reconnues)
- des soins de santé (hôpitaux, soins aux personnes âgées ou handicapées, mutualités)
- d'organisations d'aide sociale
- d'économie sociale (centres de récupération, ateliers sociaux, entreprises d'insertion, entreprises de travail adapté, entre autres)
- de mouvements pour une société démocratique et inclusive
- de microfinancement
- de coopération au développement
- de commerce mondial équitable

(2) *Organisations, entreprises et projets qui contribuent à un meilleur environnement de vie, en rendant l'économie plus durable, en rendant le parc immobilier plus écologique et en améliorant la nature. Il s'agit en particulier de :*

- d'énergie renouvelable
- d'économie circulaire
- de technologie respectueuse de l'environnement
- d'alimentation biologique
- de logement durable
- de protection de la nature
- de mouvements environnementaux

Au moins la moitié des **crédits hypothécaires** sont accordés pour des habitations dotées d'un certificat énergétique (EPC) A ou B, ou à des logements abordables (dont le prix est inférieur au prix médian), achetés comme résidence principale. Par conséquent, les réinvestissements dans des logements surévalués ou peu économes en énergie sont limités. Le certificat énergétique et le prix de l'habitation comparé au prix médian local lors de l'achat de l'habitation s'appliquent, que ce soit pour les crédits d'achat, de construction ou de rénovation.

Enfin, vdk ne peut investir que dans **des obligations d'organisations durables** conformes au code pour une banque durable et éthique de vdk. Ce code est au moins aussi strict que les critères du label belge Towards Sustainability. Les crédits hypothécaires et les crédits professionnels doivent également respecter ce code.

Le code pour une banque durable et éthique de vdk définit des objectifs clairs pour les pays et les entreprises, composés d'exigences minimales et d'un score basé sur divers aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance.

De plus, vdk choisit de n'investir que dans les entreprises et les pays ayant une forte ambition dans le domaine de la durabilité, et de mettre cela en pratique. Les facteurs tels que les ambitions et les pratiques est convertie en un score de durabilité, ce qui permet à vdk de faire un choix suivant la stratégie « best-in-universe ». Pour les entreprises, toutes les entreprises qui obtiennent un score de D ou inférieur sont exclues des investissements. Pour les pays, vdk exclut les pires scores (les score de A à D+ sont autorisés, les scores de D et D- ne sont pas autorisés).

II. PROCESSUS DE RÉINVESTISSEMENT

Le dépôt d'épargne moyen est réinvesti par des crédits et obligations répondant aux critères mentionnés. Le processus de sélection prend en compte l'objectif du réinvestissement et la stratégie durable d'une organisation. Au moment de la conclusion d'un contrat de crédit, vdk vérifie si le crédit est éligible comme réinvestissement dans le contexte des comptes durables.

Les crédits professionnels actuels sont vérifiés une fois par an pour vérifier s'ils sont toujours conformes les critères spécifiés. Les obligations sont sélectionnées parmi la liste des entreprises et pays qui sont conformes au code pour une banque durable et éthique de vdk selon le fournisseur de données ISS ESG. Il y a une évaluation au moins une fois par an pour voir s'ils sont toujours conformes à la politique de vdk. Pour les crédits ou obligations importants, vdk a aussi l'habitude de se rendre sur place afin de mieux connaître le projet ou l'organisation.

III. ANALYSE

Cet examen a été réalisé entièrement sur la base de la politique d'épargne éthique de vdk, mise à jour en 2025, ainsi que du code pour une banque durable et éthique de vdk, version janvier 2026. Durant la réalisation de l'audit, Forum Ethibel a bénéficié du soutien des services de vdk. Toutes les informations supplémentaires demandées ont été obtenues.

Cette déclaration de certification couvre l'ensemble de l'exercice financier 2025. La contribution moyenne pour l'année 2025 était de 3 872 497 167 €.

Les réinvestissements sont répartis comme suit :

Crédits professionnels pour des organisations/entreprises/projets qui contribuent au progrès social ou à un meilleur environnement.	366 607 981 €	9 %
Obligations pour les entreprises/pays qui respectent le code pour une banque durable et éthique de vdk.	962.510.866 €	25 %
Les crédits hypothécaires , dont plus de 50 % sont destinés au logement abordable, ou avec un EPC A ou B.	2 543 378 320 €	66 %
Total	3 872 497 167 €	100 %

Parmi les crédits professionnels, 270 654 291 € ont été réinvestis selon le thème du progrès social, et les 95 953 689 € restants sont reversés à des organisations ou projets contribuant à un meilleur environnement. Ces crédits étaient toujours correctement classifiés, et la motivation clairement expliquée. S'il n'est pas clair si une organisation ou une entreprise répond pleinement aux critères, on examine

comment le projet financé se conforme. Dans ce cas, des conditions claires sont établies. Par exemple, les organisations ont également la possibilité d'inclure une cause verte dans le contrat de crédit avec vdk, qui stipule pour quelles catégories environnementales l'argent peut être utilisé.

L'audit de 2024 a relevé certains crédits professionnels mal classés, ce qui correspondait au thème général du compte d'épargne EpargnePlus. Forum Ethibel a donc recommandé une classification plus cohérente des crédits professionnels. vdk a réévalué le processus de sélection, et pour 2025, tous les crédits professionnels ont été correctement classifiés, avec la motivation bien documenté. Pour tous les nouveaux crédits professionnels accordés par vdk, on vérifie s'ils peuvent être considérés comme un réinvestissement des fonds provenant de comptes durables.

607 212 224 € d'obligations proviennent de pays, et les 355 298 641 € restants proviennent de sociétés.

Pour l'évaluation des obligations d'entreprise et souveraines (exigences minimales et scores de durabilité), vdk collabore avec la société d'analyse de données ISS. L'évaluation d'une société d'analyse de données telle qu'ISS à propos d'une entreprise ou d'un pays repose sur des facteurs tel que les ambitions, les changements, les événements controversés, les indicateurs de performance et de l'exposition actuelle à des activités (non) durables. De cette manière, tous les éléments du code pour une banque durable et éthique de vdk sont couverts. La méthodologie d'ISS a été partagée dans le cadre de l'audit. Les entreprises et les pays reçoivent des scores en durabilité allant de A+ (meilleur) à D- (pire). Pour les entreprises, la comparabilité des scores dans un secteur donné est toujours prise en compte.

Pour une sélection d'entreprises et de pays, il a été vérifié s'ils respectent le code pour une banque durable et éthique de vdk. D'après les données partagées d'ISS, on peut dire que toutes ces positions sont conformes.

Au cours de l'audit, deux positions sur des titres de pays ont été identifiées comme ne répondant pas aux critères définis. Cela s'explique par un durcissement des critères, qui fait que seul un nombre restreint de pays y satisfait désormais. Entre-temps, ces positions ont été vendues.

La classification des crédits hypothécaires a été vérifiée lors de l'audit. À la fin de 2025, 62 % des réinvestissements dans les crédits hypothécaires dans le cadre de comptes durables étaient reversés à des prêts pour des logements économes en énergie ou abordables. Cela inclut environ 9 % des habitations répondant aux deux critères, tandis que les 53 % restants ne remplissent qu'un seul d'entre eux. Puisque la valeur EPC s'applique toujours au moment de l'octroi du crédit, et qu'une partie des crédits hypothécaires date d'avant 2018, vdk applique ici une méthode de calcul différente. Avant 2018, les calculs des certificats énergétiques EPC étaient moins fiables¹, c'est pourquoi le taux des crédits hypothécaires à haute valeur énergétique est estimée selon le taux de 2020. Cela représente une faible proportion des crédits

¹ La méthodologie des certificats énergétiques EPC et la qualité des données sont définies dans le décret flamand sur l'énergie et le décret sur l'énergie du 19 novembre 2010, puis développées par le décret ministériel du 28 décembre 2018.

hypothécaires économes en énergie. Pour la comparaison avec le prix médian, vdk utilise les prix des habitations à la date de l'acte et le prix médian dans la commune de la même année.

RECOMMANDATIONS

Lors de l'audit, certains crédits hypothécaires ont été notés avec un prix incorrect pour l'habitation sous-jacente, et d'autres crédits qui ne sont pas destinés à une habitation résidentielle, comme des terrains et des garages pour particuliers. Sur la base de ces observations, vdk a indiqué qu'elle affinerait le suivi des crédits pour les crédits hypothécaires. Puisque le problème ne survient que pour les crédits ayant une valeur immobilière sous-jacente exceptionnellement faible, cela ne représente pas un risque pour les parts minimales des crédits immobiliers qui répondent à au moins un critère de durabilité.

ACCORD DE PARTENARIAT COMPTE D'ÉPARGNE ÉPARGNEPLUS

Vdk crée un large soutien social avec les organisations partenaires socialement engagées. Ces partenaires reçoivent un don annuel de la part de vdk pour soutenir leurs opérations. Dans le cadre du compte d'épargne EpargnePlus, un don de 12 500 € a été attribué à Welzijnszorg asbl, Broederlijk Delen asbl, We Social Movements asbl et Natuurpunt Gent asbl en 2025. Dans le cadre de l'audit, ces transactions ont été examinées.



Natuurpunt
Regio Gent

